

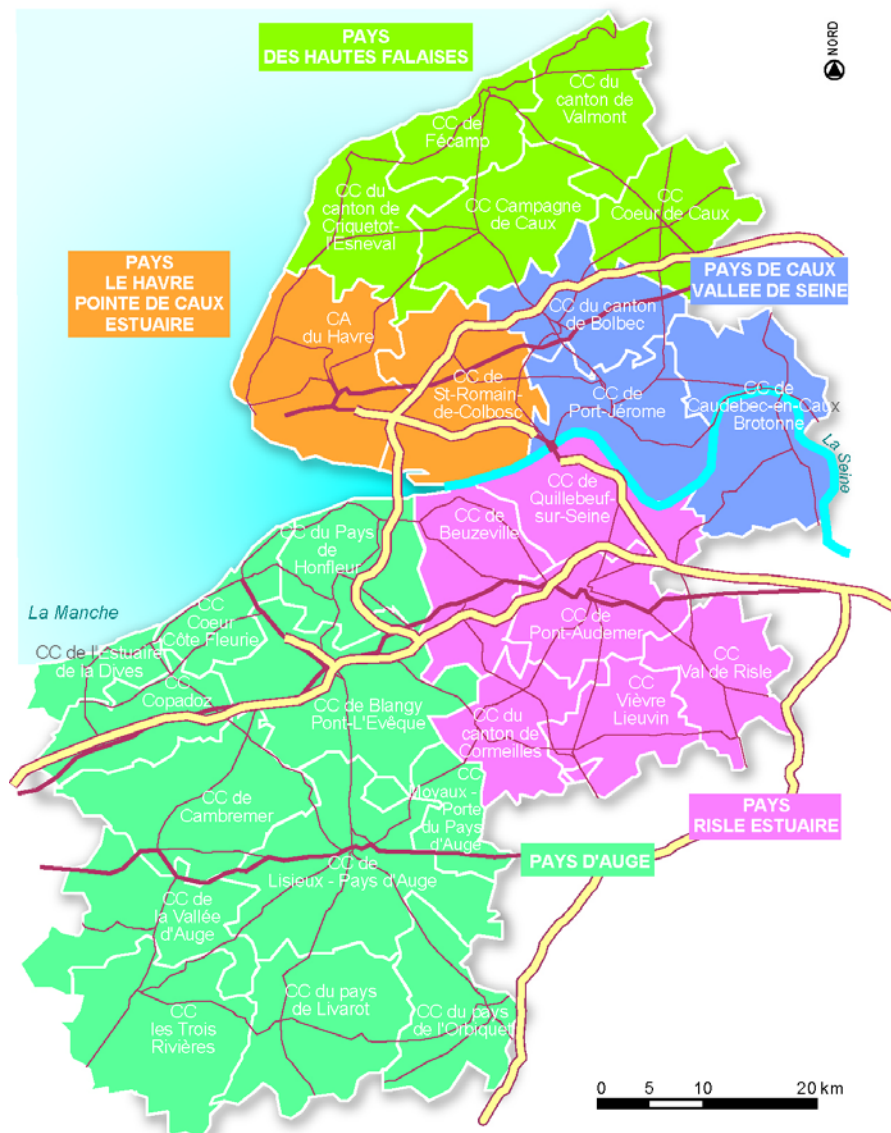


La mise en service du pont de Normandie en 1995 a ouvert de nouvelles perspectives de rapprochement entre les deux rives de l'estuaire. L'adhésion des cinq pays limitrophes à l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) témoigne de cet enjeu. L'estuaire est en effet le siège de dynamiques émergentes ou potentielles qu'il est nécessaire d'apprécier le plus précisément possible. La collaboration entre l'AURH et l'INSEE s'inscrit tout à fait dans cette préoccupation. Les navettes domicile-travail, maintenant disponibles pour l'année 2004, permettent d'approcher ce processus de recomposition territoriale actuellement en cours dans l'estuaire de la Seine. A ce titre, elles contribuent à éclairer autant que possible les acteurs locaux dans leurs réflexions sur l'aménagement de ce territoire.

LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Regroupant cinq pays haut et bas-normands, l'estuaire de la Seine constitue un territoire aussi peuplé qu'un département. Il est fortement dominé par le pôle économique havrais mais les nombreux pôles d'emploi intermédiaires lui assurent un maillage économique relativement fin. Mesurée par les déplacements domicile-travail, l'influence havraise s'exerce essentiellement sur la rive nord, en particulier sur les territoires très résidentiels que sont les communautés de communes de Criquetot-L'Esneval et de Campagne de Caux. Les échanges avec la rive sud se développent, concernant plutôt des populations favorisées, mais restent tout de même limités. L'étalement havrais aurait même tendance à s'intensifier plus rapidement dans une deuxième couronne de la rive droite.

L'ESTUAIRE DE LA SEINE



Les mobilités domicile-travail, reflet des fonctions économiques et résidentielles propres à chaque territoire

L'estuaire de la Seine est défini par le regroupement de 5 pays : Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire, Hautes Falaises, Caux-Vallée de Seine et Risle-Estuaire en Haute-Normandie, ainsi que le Pays d'Auge en Basse-Normandie. Ce territoire - dénommé « estuaire » dans la publication - est peuplé de 600 000 habitants, soit une population du même ordre que celles de départements comme le Calvados ou l'Eure. Cet espace compte aussi un total de 230 000 à 240 000 emplois. C'est sur plus de 70 % de ces emplois que porte cette étude des déplacements domicile-travail (voir encadré en bas de page).

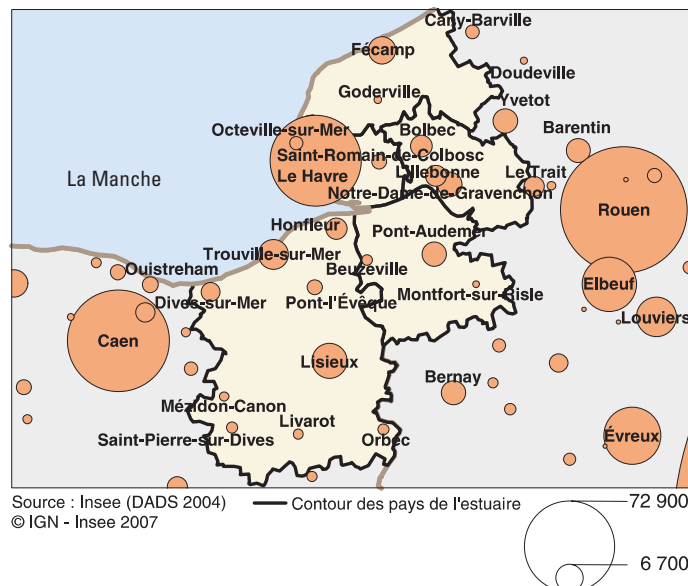
L'économie de l'estuaire est fortement dominée par le pays havrais

Parmi les 5 pays, celui du Havre-Pointe de Caux-Estuaire est de loin celui qui structure le plus fortement l'économie de l'estuaire : il représente la moitié de l'emploi du territoire. La commune du Havre pèse à elle seule plus de 30 % des emplois et la Communauté d'agglomération havraise (CODAH) 45 %. Si on ajoute les communes de la zone industrialo-portuaire (ZIP), on dépasse même les 50 % de l'emploi total de l'estuaire.

C'est le Pays d'Auge qui constitue l'essentiel du tissu productif de la rive sud. Grâce aux pôles d'emploi de Honfleur, de Trouville-Deauville et surtout de Lisieux, le pays bas-normand procure le quart des emplois de l'estuaire. Le pays Risle-Estuaire représente moins de 7 % des emplois, Pont-Audemer constituant le seul pôle économique significatif.

De l'autre côté du fleuve, Caux-Vallée de Seine représente un emploi sur dix ; la Vallée du Commerce, avec no-

NOMBRE D'EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL DANS LES UNITÉS URBAINES



tamment les communes de Lillebonne, Bolbec et Notre-Dame-de-Gravenchon, regroupe l'essentiel des emplois du pays. Enfin, le pays des Hautes Falaises procure 8 % des emplois de l'estuaire, avec Fécamp pour pôle principal.

La forte domination économique du pôle havrais n'empêche pas l'estuaire de disposer d'une armature économique relativement fine. En effet, les agglomérations de Lisieux, de Trouville-Deauville, de Lillebonne (avec Notre-Dame-de-Gravenchon) et de Fécamp constituent des pôles, certes de second rang, mais très importants localement (autour de 10 000 emplois). On peut également citer

L'EMPLOI DANS L'ESTUAIRE

Pays	RP 1999 (champ complet)			DADS 2004 (champ de l'étude)	
	Population en 1999	Emplois au lieu de résidence	Emplois au lieu de travail	Emplois au lieu de résidence	Emplois au lieu de travail
Caux-Vallée de Seine	66 400	25 500	24 900	19 800	17 400
Hautes Falaises	74 700	28 100	18 500	22 500	12 600
Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire	271 300	95 700	108 600	76 100	88 100
Pays d'Auge	147 300	52 300	50 800	41 700	38 700
Risle-Estuaire	47 600	18 400	14 700	14 100	10 000
Estuaire	607 300	220 000	217 500	174 200	166 800

Source : INSEE - Recensement de la population 1999, DADS 2004

Unité : nombre

Méthodologie

Les données utilisées dans cette étude sur les flux domicile-travail sont issues des fichiers de Déclarations annuelles de données sociales (DADS) au 31 décembre 2004. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur des secteurs privé (hors monde agricole) et public (hors Etat), ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année ; les non salariés et les agents de l'Etat ne sont donc pas dans le champ de cette source. On dispose ainsi d'environ 80 % de l'emploi salarié et de plus de 70 % de l'emploi total.

Les comparaisons avec les données issues des recensements de la population sont donc délicates.

Pont-Audemer, Bolbec et Honfleur, de taille inférieure, mais qui complètent bien le maillage économique du territoire.

Des fonctions différentes pour les territoires

La répartition des emplois sur le territoire ne coïncide pas nécessairement avec la localisation des habitants. Certains territoires concentrent plus d'emplois que d'actifs résidents, d'autres au contraire ont une vocation plus résidentielle.

Le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire se situe résolument dans le premier cas de figure. Comme toute agglomération de grande taille, la CODAH dispose de plus d'emplois que d'actifs résidents ; dans la communauté de communes (CC) de Saint-Romain-de-Colbosc, grâce à la présence de Renault à Sandouville, on dépasse même deux emplois pour un actif résident. Juste en amont de ces deux territoires, la CC de Port-Jérôme présente elle aussi un excédent d'emplois. Les trois CC couvrant la rive droite de l'estuaire font ainsi « pencher » l'économie de l'estuaire assez fortement vers le nord : elles totalisent ensemble 60 % des postes de travail du territoire.

Les CC de Lisieux, du Cœur de la Côte Fleurie et de Pont-Audemer jouent aussi leur rôle de pôle d'emploi. Celles de Fécamp et de Honfleur sont presque équilibrées (neuf emplois pour dix actifs résidents).

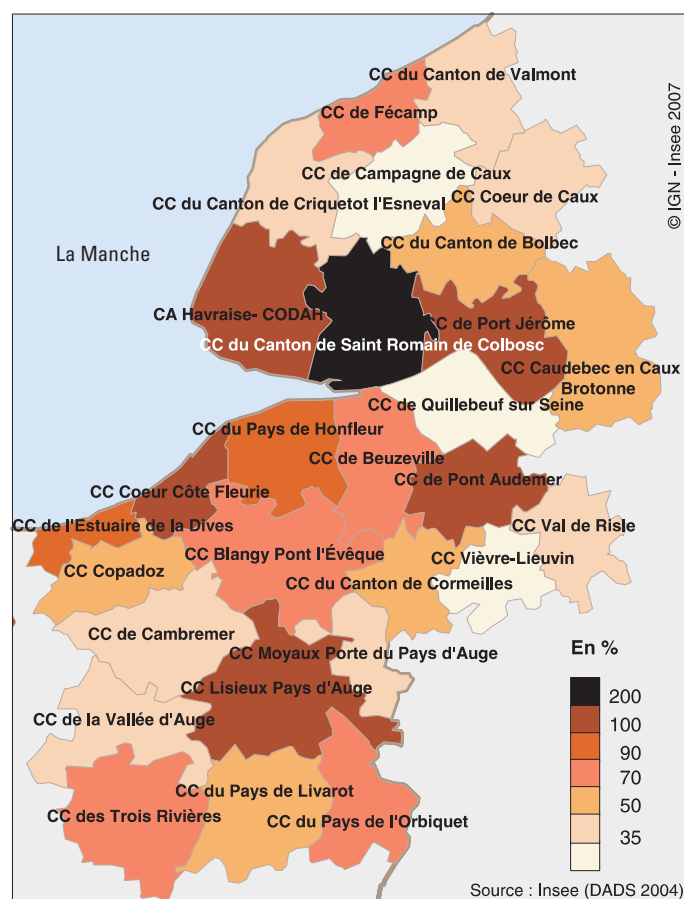
Le reste du territoire est essentiellement résidentiel. Le pays des Hautes Falaises est celui qui s'inscrit le plus nettement dans cette fonction. Toutes les CC le composant, hormis celle de Fécamp, comptent environ trois fois plus d'actifs résidents que d'emplois. Le pays de Risle-Estuaire est lui aussi résidentiel, à l'image des CC de Vièvre-Lieuvin, de Quillebeuf-sur-Seine et du Val de Risle. Le Pays d'Auge est dans l'ensemble un peu plus équilibré, même si les CC de Cambremer, de la Vallée d'Auge et de Moyaux-Porte du Pays d'Auge ont pour leur part un statut très résidentiel.

Des territoires sous influence

La très grande majorité des actifs de l'estuaire travaillent dans leur pays de résidence (environ trois sur quatre). Les échanges quotidiens entre pays sont donc relativement peu nombreux ; le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire capte la majeure partie de ces « sortants » (les 2/3), devant le pays de Caux-Vallée de Seine (près d'un sur cinq). Les trois autres pays rayonnent beaucoup moins sur le reste de l'estuaire.

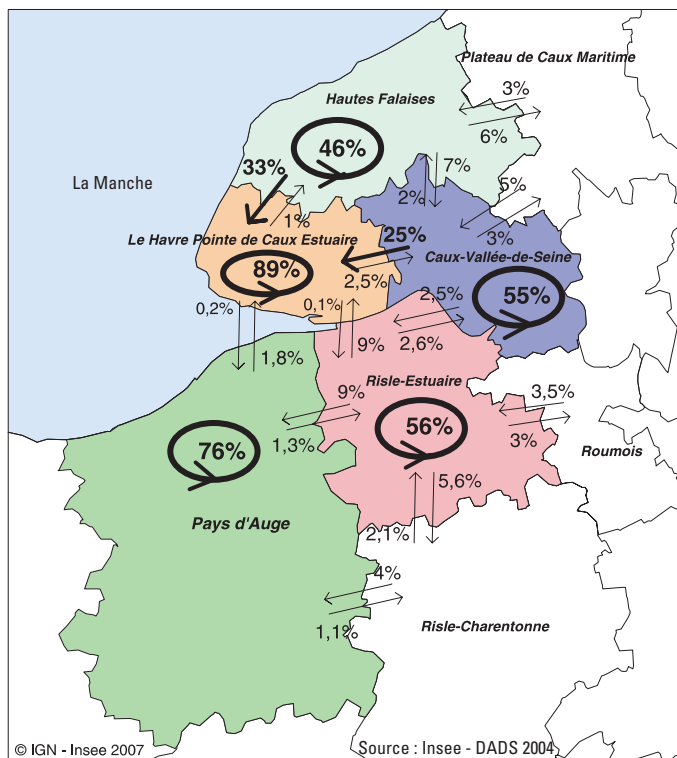
Les trois pays de la rive nord entretiennent des échanges relativement importants entre eux mais encore très limités avec ceux de la rive sud. La discontinuité territoriale, physique et symbolique, que représente l'estuaire de la Seine se traduit par un nombre réduit de navettes malgré la proximité à vol d'oiseau du pôle d'emploi havrais. Mais l'ouverture du pont de Normandie est somme toute récente au regard de la durée qui a présidé à la structuration des navettes dans le Pays de Caux. Dès le lendemain de la seconde guerre

TAUX D'EMPLOI DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES DE L'ESTUAIRE



Note de lecture : la CC de Saint-Romain-de-Colbosc compte 12 870 emplois pour 5 500 actifs résidents, soit un taux d'emploi de 232 %, ou encore 2,3 emplois pour un actif résident.

LIENS DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ENTRE LES PAYS DE L'ESTUAIRE



Note de lecture : 76 % des actifs résidents du Pays d'Auge travaillent sur place, 1,8 % dans le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire, 1,3 % dans le pays de Risle-Estuaire.

mondiale, le développement de la plateforme industrielle et portuaire a contribué à drainer la force de travail dans un périmètre élargi, s'étendant même jusqu'au Pays de Bray pour les salariés de l'usine Renault de Sandouville. A partir des années 1970-80, la périurbanisation a pris le relais de la croissance industrielle des " trente glorieuses ", pour structurer les navettes sur la rive nord ; c'est le phénomène qui domine encore actuellement.

L'influence havraise déborde largement sur le pays des Hautes Falaises

Sur la partie nord, le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire constitue de loin le pôle dominant. Il exerce une influence très marquée sur le pays des Hautes Falaises mais aussi, de façon moins nette, sur le pays de Caux-Vallée de Seine.

A l'opposé, le pays des Hautes Falaises peut être considéré comme un territoire sous forte influence (moins d'un actif résident sur deux travaille dans le pays), essentiellement du pays havrais mais un peu aussi du pays de Caux-Vallée de Seine.

La CC de Criqueotot-L'Esneval est clairement sous dépendance économique du pôle havrais : deux actifs sur trois travaillent dans le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire alors que les liens avec le pays de Caux-Vallée de Seine et même avec le reste du pays des Hautes Falaises sont presque inexistantes. La CC de Campagne de Caux est quasiment

L'influence du pôle d'emploi havrais, très marquée sur la partie nord de l'estuaire

Le pôle économique havrais est de loin le plus important de l'estuaire. Selon les différents découpages adoptés, il représente environ la moitié des emplois de ce territoire (1). Ce statut de pôle largement dominant pose la question de son étalement et de son influence spécifique sur l'ensemble de l'estuaire.

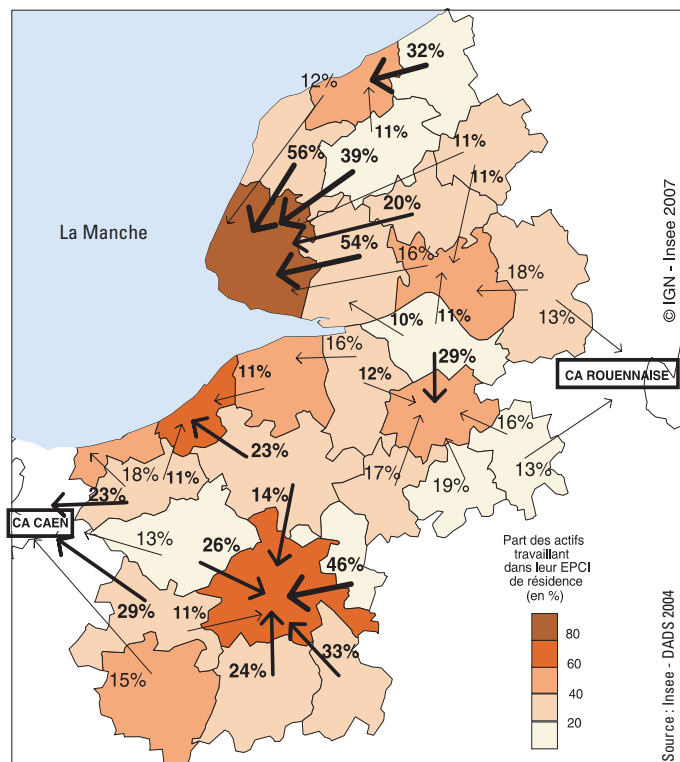
L'observation des lieux de résidence des actifs travaillant dans le pôle havrais confirme la forte attraction de celui-ci sur quasiment toute la rive nord de l'estuaire. L'influence du pôle est particulièrement intense jusqu'à une ligne reliant approximativement Etretat à Tancarville (voir carte ci-contre). Toutes les communes jusqu'à cette limite connaissent des taux de dépendance supérieurs à 60 %, et même à 70 % dans la très grande majorité des cas. Un peu plus loin, l'influence du pôle havrais reste forte autour de Goderville : les communes du canton sont toutes dépendantes à hauteur de 50 % environ. L'attraction du pôle ne passe sous les 20 % qu'à l'approche de Fécamp ou dans les Communauté de Communes (CC) de Valmont (sous influence fécampoise), de Cœur de Caux et de Caudebec-en-Caux.

L'influence du pôle havrais est moins forte sur la rive sud mais quand même assez sensible sur un nombre important de communes bordant ou proches de la Seine : la quasi-totalité des communes du canton de Quillebeuf-sur-Seine sont dépendantes à hauteur de 20 % environ, de même que la moitié nord du canton de Beuzeville. Jusqu'à Honfleur (non compris) et autour de Beuzeville, on trouve aussi des communes dans lesquelles plus de 10 % des actifs résidents travaillent dans le pôle économique havrais. Il faut toutefois relativiser ces proportions observées sur la rive sud, qui concernent essentiellement des petites communes : si on cumule les CC de Quillebeuf-sur-Seine, de Beuzeville et de Honfleur, à peine un millier d'actifs travaillent dans le pôle havrais, chiffre très faible au regard des flux sur la rive nord.

Avant cette analyse des navettes datées de la fin 2004 (source DADS), les précédentes données remontaient au recensement de mars 1999 (soit presque 6 ans auparavant). Bien que les deux sources ne permettent pas de mesurer très précisément les évolutions sur la période intermédiaire, quelques tendances générales peuvent toutefois être mises en évidence à un niveau géographique moins détaillé. Les territoires de la rive sud ont vu l'influence du pôle économique havrais à leur égard se développer, en particulier dans le canton de Beuzeville, mais ces évolutions, rappelons-le, concernent un nombre relativement limité de personnes (quelques centaines). L'évolution des permis de construire dont le pétitionnaire est originaire de l'arrondissement du Havre confirme cette tendance depuis les années 2000.

(1) Dans cet encadré, nous nous référons au découpage couramment utilisé par l'AURH : le pôle économique havrais correspond aux communes principales sources d'emplois de l'agglomération havraise, auxquelles s'ajoutent celles de la zone industriel-portuaire (voir définition précise du pôle page 9).

LIENS DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ENTRE LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES DE L'ESTUAIRE*



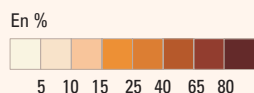
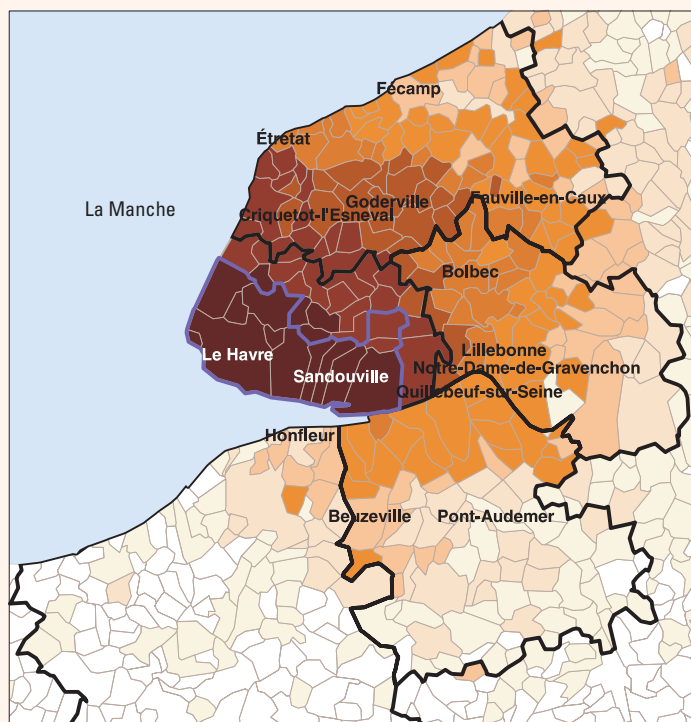
* Seuls les flux supérieurs à 10 % des actifs résidents sont représentés

Note de lecture : 54 % des actifs qui habitent dans la CC de Saint-Romain-de-Colbosc travaillent dans la CODAH.

dans la même situation : la moitié de ses actifs ont un emploi dans le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire mais les relations avec la CC de Fécamp et avec le pays de Caux-Vallée de Seine sont un peu plus importantes (environ 10 % dans chaque cas).

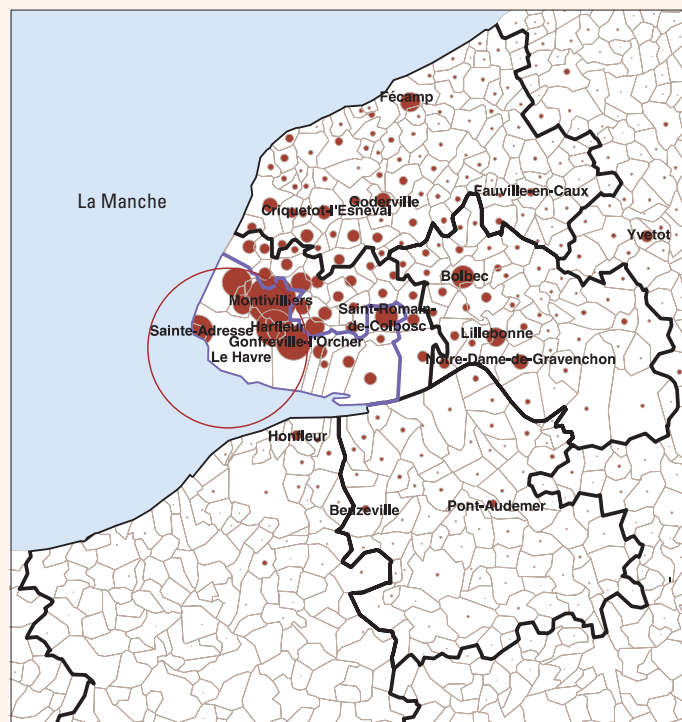
La CC de Valmont est pour sa part sous influence plus nette du pôle de Fécamp. La CC du Cœur de Caux balance entre le pays de Caux-Vallée de Seine, le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire et l'extérieur de l'estuaire

PART DES ACTIFS RÉSIDENTS TRAVAILLANT DANS LE PÔLE D'EMPLOI HAVRAIS



Note de lecture : 28,5 % des actifs résidant à Etretat travaillent dans le pôle d'emploi havrais, à savoir un taux de dépendance de 28,5 %.

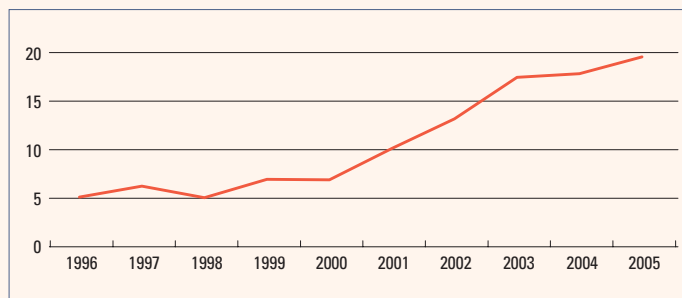
NOMBRE D'ACTIFS RÉSIDENTS TRAVAILLANT DANS LE PÔLE D'EMPLOI HAVRAIS



Source : Insee - DADS 2004

Le renforcement de l'attraction havraise est en moyenne plus intense sur la rive nord et surtout il porte sur des flux quantitativement beaucoup plus importants. Si la dépendance des territoires limitrophes s'est sensiblement accrue (CC de Criquetot et de Saint-Romain), c'est dans ce qu'on pourrait qualifier de « seconde couronne » que l'étalement se fait sentir le plus intensément, en particulier dans les communautés de Fécamp, de Port-Jérôme et surtout de Campagne de Caux (la tendance est plus modérée dans le canton de Bolbec, à l'instar de ce qu'on observe dans la « première couronne »). Dans une optique plus large, on observe une augmentation sensible des navettes portant sur des longues distances, correspondant aux échanges entre l'estuaire et les territoires extérieurs à celui-ci. Ce phénomène est confirmé par les différentes enquêtes déplacements réalisées dans le cadre des plans de déplacements urbains ; parmi tous les trajets réalisés quotidiennement dans l'espace urbain, ce sont les relations interurbaines qui progressent le plus rapidement, ceci étant lié à l'évolution des infrastructures de transport à grande vitesse dont font partie les autoroutes □

PART DES LOGEMENTS CONSTRUITS PAR LES MÉNAGES ORIGINAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DU HAVRE DANS LES CANTONS DE BEUZEVILLE, QUILLEBEUF-SUR-SEINE ET PONT-AUDEMER



Sources : DRE Haute-Normandie ; AURH

Unité : %, moyenne mobile sur 3 ans

La valeur représentée pour chaque année correspond à la moyenne de cette même année et des deux années adjacentes.

(dans chaque cas, 20 % des lieux de travail des actifs résidant dans la CC du Cœur de Caux) mais ses liens avec le reste du pays des Hautes Falaises sont très limités.

Le pays de Caux-Vallée de Seine dans une position intermédiaire

Le pays de Caux-Vallée de Seine joue un rôle un peu intermédiaire : sous influence lui aussi du pays du

Havre-Pointe de Caux-Estuaire (mais moins marquée que le pays des Hautes Falaises), il procure tout de même un emploi à la majorité de ses actifs résidents et il exerce une attraction sensible sur le pays des Hautes Falaises et même un peu sur le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire ; ces influences croisées font de ce pays un territoire relativement ouvert sur l'extérieur. La CC de Port-Jérôme dépend pour le quart de ses actifs des emplois du pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire mais elle exerce aussi une influence significa-

LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL ENTRE PAYS

Lieu de résidence	Lieu de travail						
	Caux-Vallée de Seine	Hautes Falaises	Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire	Pays d'Auge	Risle-Estuaire	Estuaire	Hors estuaire
Caux-Vallée de Seine	10 910	390	4 900	< 100	< 100	16 310	3 450
Hautes Falaises	1 510	10 400	7 350	< 100	< 100	19 310	3 220
Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire	1 910	710	67 620	170	120	70 530	5 590
Pays d'Auge	< 100	< 100	740	31 690	530	33 040	8 630
Risle-Estuaire	370	< 100	1 260	1 240	7 850	10 730	3 370
Estuaire	14 750	11 530	81 870	33 190	8 580	149 920	24 260
Hors estuaire	2 660	1 100	6 240	5 500	1 430	16 930	

Source : INSEE - DADS 2004

Unité : nombre

tive sur les communautés de Bolbec, de Caudebec-en-Caux (et même sur celle de Quillebeuf-sur-Seine sur l'autre rive). Ces dernières, de statut plutôt résidentiel, sont également dépendantes du pôle havrais ; le canton de Caudebec a aussi des liens importants avec l'extérieur de l'estuaire, en particulier avec l'agglomération de Rouen.

Peu de flux entre les deux rives

Sur la rive sud, le Pays d'Auge apparaît comme relativement autonome, entretenant très peu d'échanges avec la rive haut-normande : seulement 2 % de ses actifs résidents travaillent dans le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire (les autres flux vers la rive nord sont insignifiants). Ces déplacements sont essentiellement le fait d'actifs résidant dans la CC du Pays de Honfleur : 10 % d'entre eux passent « de l'autre côté de l'eau » chaque jour pour aller travailler. Cette CC est elle-même assez autonome : 60 % de ses actifs travaillent « sur place », et les liens avec les territoires voisins (hormis avec la CC Cœur de Côte Fleurie) sont très limités.

L'agglomération de Lisieux constitue le principal pôle d'emplois du Pays d'Auge. Elle exerce une attraction assez forte sur les communautés limitrophes, notamment celles de Moyaux, du pays de l'Orbiquet, de Livarot et de Cambremer. Autre pôle économique significatif, la CC Cœur de Côte Fleurie rayonne également sur les communautés voisines, en particulier sur celle de Blangy - Pont-l'Évêque. Les territoires de la façade ouest du pays sont également sous l'influence de l'agglomération caennaise et du reste du Calvados.

Les relations entre le Pays d'Auge et son voisin haut-normand, le pays de Risle-Estuaire, sont assez limitées et surtout déséquilibrées. Hormis quelques actifs du pays de Honfleur qui travaillent dans les CC de Beuzeville ou de Pont-Audemer, les déplacements se font beaucoup plus de la Haute vers la Basse-Normandie. L'essentiel de ces flux est à mettre à l'actif du canton de Beuzeville, dans lequel un actif résident sur six travaille dans le pays de Honfleur.

Risle-Estuaire sous influence partagée

Le pays de Risle-Estuaire rayonne relativement peu sur ses voisins et se trouve dans une situation d'influence partagée, essentiellement en raison de sa position géographique. Il dépend autant du Pays d'Auge que du pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire (10 % des actifs résidents travaillent dans chacun de ces deux pays) et, dans une moindre mesure, du pays de Caux - Vallée de Seine que du Roumois (3 %). De la même façon, la CC de Beuzeville est sous l'influence conjointe du Pays de Honfleur, du pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire et de la communauté de Pont-Audemer. Celle de Quillebeuf-sur-Seine, dotée de très peu d'emplois, se partage essentiellement entre Pont-Audemer et le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire, ses liens avec le pays de Caux - Vallée de Seine, son « vis-à-vis » seino-marin, étant somme toute limités. Les autres structures intercommunales du pays ont très peu de liens avec le reste de l'estuaire □

L'estuaire, lieu de rencontre des zones d'influence du Havre, de Caen et de Rouen

Pour mieux apprécier la structuration territoriale de l'estuaire et préciser comment celui-ci s'insère dans un environnement élargi, il est nécessaire de s'affranchir des découpages institutionnels (pays, structures intercommunales), en repartant du niveau géographique le plus fin, à savoir la commune. Les liens de dépendance économique entre communes permettent, par regroupements successifs autour des pôles d'emploi, de tracer les zones d'influence respectives de ces derniers (voir encadré). La prise en compte de l'influence des grands pôles économiques extérieurs conduit également à resituer l'estuaire dans une logique métropolitaine plus large.

Des neuf principaux pôles d'emploi du territoire (comptant chacun plus de 5 000 emplois), l'unité urbaine du Havre est sans surprise celle qui rayonne le plus sur le reste de l'estuaire. La zone d'influence havraise couvre la totalité du pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire, mais aussi près de la moitié du pays des Hautes Falaises et une petite partie de celui de Caux-Vallée de Seine. En revanche, elle « bute » sur les pôles de Bolbec, de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Lillebonne, eux-mêmes n'exerçant d'influence forte que sur très peu de communes. Le rayonnement havrais se trouve également limité par la zone d'influence directe du pôle de Fécamp, composée d'une vingtaine de communes.

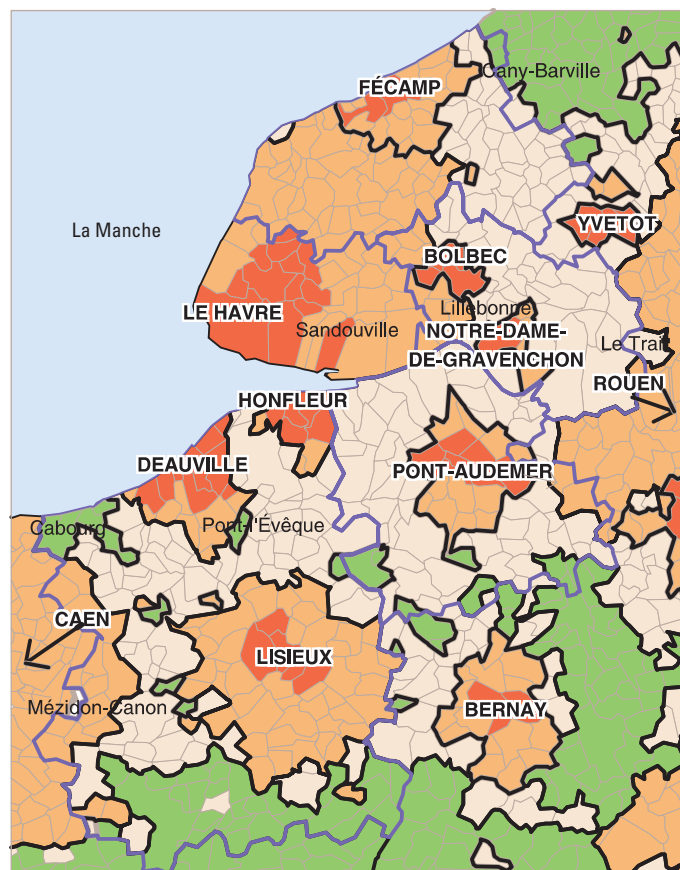
Sur l'autre rive, très peu de communes dépendent directement de Honfleur, en dehors de son agglomération. Les pôles de Deauville - Trouville, de Pont-Audemer et surtout de Lisieux rayonnent sur des zones plus étendues. Lisieux, deuxième pôle d'emploi de l'estuaire et dans une situation géographique un peu plus à l'écart, confirme sa position de pôle le plus structurant après celui du Havre.

Il faut également noter que la quasi-totalité de l'estuaire est composée de communes urbaines ou sous forte influence urbaine ; le maillage assez serré des pôles d'emploi sur le territoire fait que très peu de communes peuvent être considérées comme vraiment rurales, sauf dans l'extrême sud du Pays d'Auge.

Dans une vision plus large (régionale, voire interrégionale), l'estuaire se trouve sous influence directe du pôle havrais et plus éloignée des pôles de Rouen et de Caen. Si on fait abstraction des pôles d'emploi intermédiaires pour ne prendre en considération que ces trois agglomérations de rang national, il est intéressant de mesurer comment se dessinent leurs zones d'influence respectives à l'intérieur de l'estuaire (voir cartes page 8).

En retenant un seuil de dépendance assez élevé (de 40 %, comme pour la définition des aires urbaines par exemple), le Havre rayonne sur une bonne partie de la rive nord, mais ne franchit pas la Seine ; la zone d'influence caennaise « mord » sur l'ouest du Pays d'Auge et l'attraction de l'agglomération rouennaise vient seulement « s'appuyer » sur le pays de Caux-Vallée de Seine.

AIRES D'INFLUENCE DES PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOI DE L'ESTUAIRE (LIEN=40 %)



Typologie des communes

- Isolée
- Multipolarisée
- Pôle
- Satellite

LE HAVRE Commune pôle

- Contour des pays de l'estuaire
- Contour des aires d'influence

Source : Insee - DADS 2004

© IGN - Insee 2007

MIRABEL est une méthode utilisée par l'Insee pour constituer des zones géographiques en fonction de l'intensité des liens existant entre communes. Dans le cas présent, le lien entre deux communes est déterminé par la part des actifs résidents d'une commune qui travaillent dans l'autre commune (on parlera aussi de taux de dépendance).

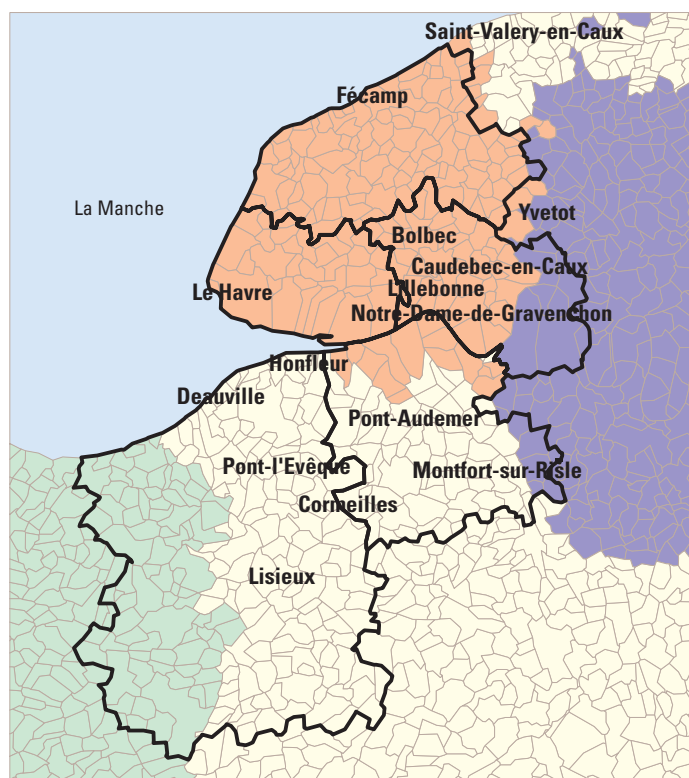
Un certain nombre de pôles d'emploi sont fixés au départ : unités urbaines contenant plus de 4 000 emplois dans le champ DADS 2004 (donc environ plus de 5 000 emplois au total).

La méthode consiste alors à constituer des regroupements successifs de communes, autour des pôles retenus, en fonction des liens les plus forts. Le processus est donc itératif et s'arrête quand le lien n'atteint plus un certain seuil (par exemple 40 % pour la définition des aires urbaines). Plus ce seuil est faible, plus les zones sont potentiellement étendues.

Les zones d'attraction ainsi définies regroupent des communes dites « satellites », dans lesquelles la part des actifs résidents travaillant dans la zone dépasse le seuil. Les communes multipolarisées sont celles qui atteignent globalement le seuil dans plusieurs zones d'attraction mais sans l'atteindre avec une seule d'entre elles. Les autres communes sont dites « isolées ».

AIRES D'INFLUENCE DES UNITÉS URBAINES DE ROUEN, CAEN ET LE HAVRE

LIEN = 25 %



LIEN = 10 %



Caen

Le Havre

Rouen

— Contour des pays de l'estuaire

Source : Insee - DADS 2004

© IGN - Insee 2007

Avec des seuils de dépendance moins élevés, les aires d'influence s'étendent. Celles de Rouen et du Havre se rencontrent assez rapidement, approximativement sur une verticale passant par le pont de Brotonne. Cela signifie en particulier que les communautés de communes de Caudebec-en-Caux et du Val de Risle sont un peu plus dans l'attraction de Rouen que dans celle du Havre. Le pays de Risle-Estuaire (surtout sa moitié sud) et la majeure partie du Pays d'Auge (en particulier sa moitié est) sont en revanche

beaucoup plus autonomes vis-à-vis des trois grands pôles normands. Ce n'est qu'en abaissant les seuils de dépendance à des niveaux très faibles (10 %) que la « ligne de partage des eaux » entre les bassins respectifs du Havre et de Caen peut être dessinée. Si les bassins de Deauville - Trouville et de Lisieux restent plutôt tournés vers la capitale bas-normande, les secteurs de Honfleur et de Pont-l'Évêque penchent alors légèrement du côté du Havre, signe de l'émergence d'une certaine logique d'estuaire □

Les mobilités révélatrices des distinctions socio-spatiales

Les trois pôles d'emploi situés au nord de la Seine (voir le zonage dans l'encadré page 9) regroupent plus de 60 % de l'emploi salarié de l'estuaire, et 80 % dépendent directement du pôle havrais.

En termes de structures sociales, les employés et les ouvriers représentent globalement près des deux tiers des actifs, tandis que les professions intermédiaires n'en représentent que le quart et les chefs d'entreprises et cadres supérieurs à peine plus de un sur dix.

Le pôle d'emploi du Havre présente un profil social similaire. Dans celui de la Vallée du Commerce, les ouvriers sont surreprésentés tandis que les employés ne représentent qu'un quart des actifs.

Enfin, le pôle d'emploi de Fécamp se différencie assez nettement par une surreprésentation des employés (40 % des

actifs) et à l'opposé une moindre représentation des ouvriers et chefs d'entreprise/cadres. Ces caractéristiques peuvent expliquer en partie la surreprésentation des femmes (53,6 % des actifs) dans ce pôle alors qu'elles représentent moins de la moitié des actifs dans les deux autres pôles d'emploi.

L'analyse des catégories socioprofessionnelles des "navetteurs" à destination du pôle d'emploi du Havre est révélatrice de la structuration sociale du territoire de l'estuaire. Celle-ci s'est constituée depuis des décennies par l'organisation économique de l'estuaire comme un aboutissement de l'axe industriel de la Basse-Seine ; mais elle évolue également en spécialisant de plus en plus les espaces en fonction des variations des marchés fonciers. Si l'on relie mobilité alternante et mobilité résidentielle, la distinction nord-sud opposant les deux rives est très tranchée. L'image valori-

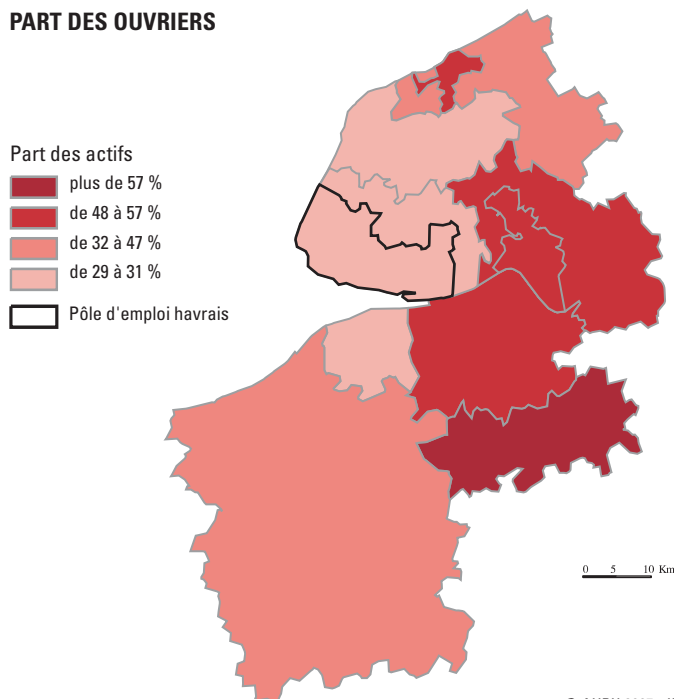
santé du Pays d'Auge attire les catégories supérieures de toutes origines venant travailler dans la région havraise. Les ouvriers et employés semblent moins disposés à s'installer sur la rive gauche du fleuve ; l'emploi industriel est au nord et le Pays de Caux les accueille en plus grande proportion.

Une distinction est-ouest est également visible ; elle s'appuie sur la proximité du littoral et sur un arbitrage centre-périphérie, modelée par les axes de circulation radiaux. Si les cadres et chefs d'entreprises sont en plus forte propor-

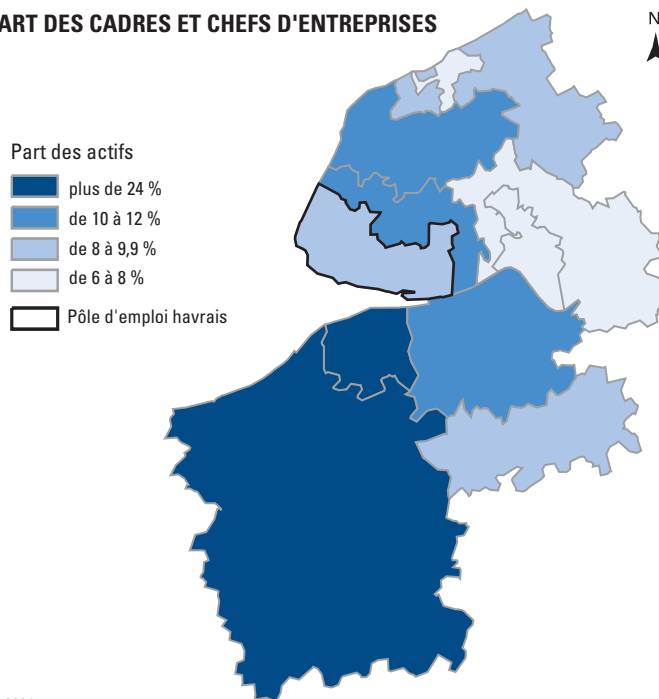
tion parmi les "navetteurs" du Pays d'Auge, ils sont également en plus forte proportion à y élire domicile en travaillant localement. Par ailleurs, les ouvriers travaillant dans le pôle d'emploi havrais se retrouvent en plus grande proportion dans l'est de l'estuaire. D'une part parce que l'on y trouve les coûts fonciers les plus faibles de l'estuaire, et d'autre part parce que ce sont également des sites industriels de profil similaire à celui du Havre dans le cas de la Vallée du Commerce ou en reconversion comme dans la Vallée de la Risle □

LES CATÉGORIES SOCIALES DE LA POPULATION ACTIVE TRAVAILLANT DANS LE PÔLE D'EMPLOI HAVRAIS

PART DES OUVRIERS



PART DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES



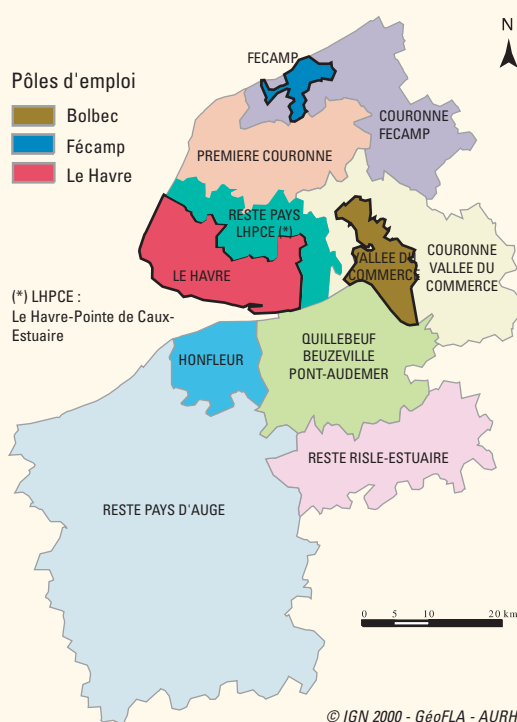
LE ZONAGE POUR L'APPROCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Le zonage d'étude utilisé repose sur l'identification à partir du maillage communal des principaux pôles d'emploi et des zones de résidence des actifs travaillant dans ces pôles d'emplois.

Les pôles d'emploi ont été déterminés en utilisant les informations issues du RP 1999, ainsi que celles provenant de la base d'information géographique « zones d'activités » de l'AURH.

Le pôle d'emploi du Havre est composé des communes urbaines de l'agglomération ainsi que de la commune d'Octeville-sur-Mer et des communes de la Zone Industrielle et Portuaire (ZIP) du Havre et de la commune de Saint-Romain-de-Colbosc. Le pôle d'emploi du Havre ne recouvre pas en totalité le pays « Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire », ce qui explique la présence d'une couronne périurbaine entourant le pôle d'emploi du Havre.

Les pôles d'emplois de Fécamp et de la Vallée du Commerce (Bolbec, Gruchet-le-Valasse, Lillebonne, Notre-Dame-de-Gravenchon, etc.) disposent également d'une couronne périurbaine. Restaient deux intercommunalités qui, bien qu'appartenant au pays des Hautes Falaises, sont fortement polarisées par le pôle havrais. Il s'agit des communautés de communes de Criquetot-L'Esneval et de Campagne de Caux. Elles ont été rassemblées dans une couronne spécifique appelée première couronne.



Un « navetteur » sur quatre habite à plus de 18 km de son lieu de travail

La distance au lieu de travail peut varier fortement à l'intérieur de l'estuaire. Si elle renvoie essentiellement aux choix résidentiels effectués par les actifs, elle dépend aussi de la répartition des pôles d'emploi sur le territoire ainsi que du maillage de celui-ci par le réseau routier, le déplacement en transport collectif restant très minoritaire. Les enquêtes sur les déplacements montrent en effet que la portée des mobilités quotidiennes augmente avec l'éloignement des lieux de résidences lié à la périurbanisation et grâce aux facilités offertes par les nouvelles infrastructures routières. Le pont de Normandie, l'autoroute A29 et la RD231 font partie de ces vecteurs de navettes qui accompagnent la périurbanisation.

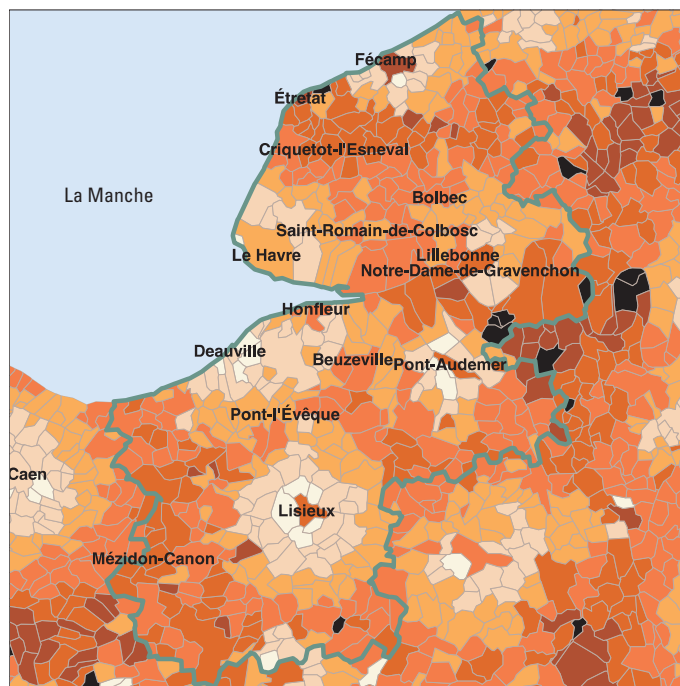
Le tiers des actifs résidant dans l'estuaire travaillent dans leur commune de résidence ; leur trajet domicile-travail peut être considéré comme négligeable ou au moins très réduit. Parmi les autres actifs travaillant dans l'estuaire, appelés les « navetteurs » (donc ne travaillant pas dans leur commune de résidence), un sur deux travaille à plus de 11 km et un sur quatre à plus de 18 km. Si on estime les durées associées au trajet domicile-travail, un navetteur sur deux est à plus de 20 minutes environ de son travail et un sur quatre à plus de 30 minutes.

Les femmes résident en général plus près de leur lieu de travail que les hommes. Elles sont quatre sur dix à travailler dans leur commune de résidence (contre trois hommes sur dix), et parmi celles qui travaillent dans une autre commune, la moitié a un trajet inférieur à 9 km (contre 12 km pour les hommes).

Trois secteurs géographiques se démarquent par des distances à l'emploi élevées. C'est le cas d'une grande partie des communes des CC de Criquetot-l'Esneval et de Campagne de Caux, dans lesquelles la moitié des navetteurs sont à plus de 20 km ou plus de 30 minutes de leur lieu de travail. Plus attirées par le pôle havrais que par Fécamp, plus proches, elles disposent en outre de très peu d'emplois à proximité immédiate ; les communes environnantes sont en effet essentiellement résidentielles. Autre territoire dans le même cas de figure, la façade ouest du Pays d'Auge est incluse dans les franges de la zone d'influence caennaise et ne dispose pas de pôle d'emploi significatif. Enfin, pour une bonne partie du canton de Quillebeuf-sur-Seine, ainsi que pour la moitié sud de celui de Caudebec-en-Caux, s'ajoute un effet géographique évident : dans toutes ces communes de la rive gauche, un grand nombre d'actifs travaille de l'autre côté de la Seine et doit emprunter un des ponts pour gagner son lieu de travail.

A un degré moindre, on note des distances au lieu de travail élevées dans une couronne à environ 20 km autour de Lisieux et dans un arc couvrant des communes à environ 20 ou 30 km du Havre sur la rive nord. Dans les principaux pôles d'emploi ou à proximité, les trajets sont logiquement les plus courts □

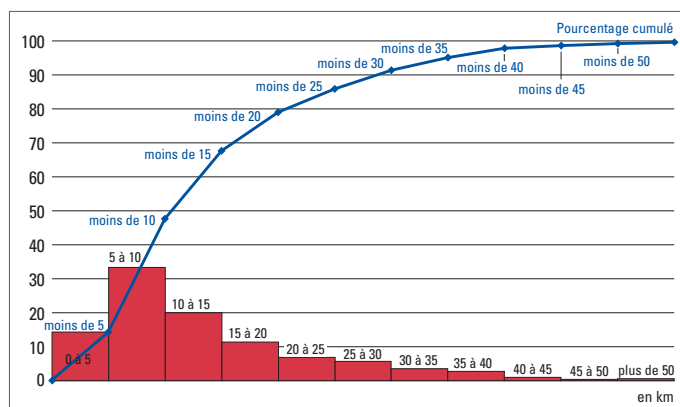
DISTANCE MÉDIANE DES NAVETTEURS AU LIEU DE TRAVAIL



En km
5 10 15 20 25 30
Contour de l'estuaire
Sources : Insee (DADS 2004) ; INRA (distancier intercommunal 500)
© IGN - Insee 2007

Note de lecture : la moitié des actifs résidents de la commune du Havre, et travaillant dans une autre commune, parcourt moins de 13 km pour aller travailler.

DISTANCE DES NAVETTEURS AU LIEU DE TRAVAIL



Sources : INSEE (DADS 2004) ; INRA (distancier intercommunal 500) Unité : %

Note de lecture :
Un tiers des navetteurs travaillant dans l'estuaire a un trajet compris entre 5 et 10 kilomètres.

Huit navetteurs sur 10 font un trajet inférieur à 20 kilomètres (cf. courbe).

Le distancier utilisé pour le calcul des distances routières et temps de trajet (en heure pleine et en heure creuse) entre communes a été fourni par l'INRA (unité mixte de recherche INRA-ENESAD intitulée « Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux » - CESAER), dans le cadre d'une convention avec l'Insee.

Ce distancier utilise la base de données routière « Route 500 » de l'IGN. La modélisation des vitesses, permettant de passer des distances routières aux temps de trajet, a été réalisée en collaboration avec le CERTU. Elle prend en compte la nature de la zone (degré d'urbanisation), le type de voie (autoroute, 2 x 2 voies,...), la déclivité.

La baisse démographique du pays havrais compensée par la croissance des autres pays de l'estuaire

Pour la première fois depuis le recensement de 1999, l'Insee est en mesure de produire des estimations démographiques sur des territoires infradépartementaux et notamment sur certains pays. Selon ces premières estimations, la population (1) de l'estuaire aurait légèrement augmenté entre 1999 et 2005, s'établissant à 600 000 habitants. Ce gain d'environ 3 500 habitants correspond à un rythme de croissance relativement faible, de + 0,6 %, comparé aux tendances relatives aux deux régions normandes, 1,5 % chacune, et de la tendance nationale, près de 4 %.

Mais la tendance démographique varie sensiblement entre les territoires de l'estuaire.

Avec 259 000 habitants en 2005, la population du pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire aurait baissé de 7 000 habitants. A l'inverse, les autres territoires ont une population qui continue de croître. Ainsi, la population des deux pays de la rive sud (Pays d'Auge et Risle-Estuaire) aurait progressé de près de 7 000 habitants. La partie nord de l'estuaire (Hautes-Falaises et Caux-Vallée de Seine), la plus influencée par le pôle havrais, aurait également enregistré une croissance de sa population, de plus de 4 000 habitants.

Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire perd sa jeunesse

Par classe d'âge, il apparaît que le nombre des 20-39 ans est en diminution assez nette. Certes, cette baisse découle du fait que les nouvelles générations qui ont atteint 20 ans entre 1999 et 2005 sont moins nombreuses que celles ayant passé les 40 ans entre les mêmes dates. Mais cette baisse doit certainement s'expliquer aussi par des départs plus nombreux que les arrivées pour cette classe d'âge. En définitive, dans l'estuaire, un habitant sur quatre a entre 20 et 39 ans. Ce recul démographique des jeunes adultes (correspondant aux âges de fécondité) est particulièrement marqué dans le pays Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire à tel point que le nombre d'enfants y est aussi en diminution.

Le nombre des 40-59 ans est lui partout en hausse et compense la diminution des plus jeunes. Leur proportion dans la population totale atteint 28 % (26 % en 1999). Globalement le nombre d'actifs est toujours en hausse. Rapportée à celle des 20-59 ans, la population active représente 85 % dans le pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire, 86 % sur le reste de la rive nord et de 89 % dans la rive sud. La proportion plus faible au nord résulte de départs à la retraite un peu plus précoces et d'une activité féminine moins importante.

La population des 60 ans ou plus est en hausse modérée puisque les premières générations de l'après guerre n'ont pas encore atteint cet âge. La rive sud, plus âgée, se dis-

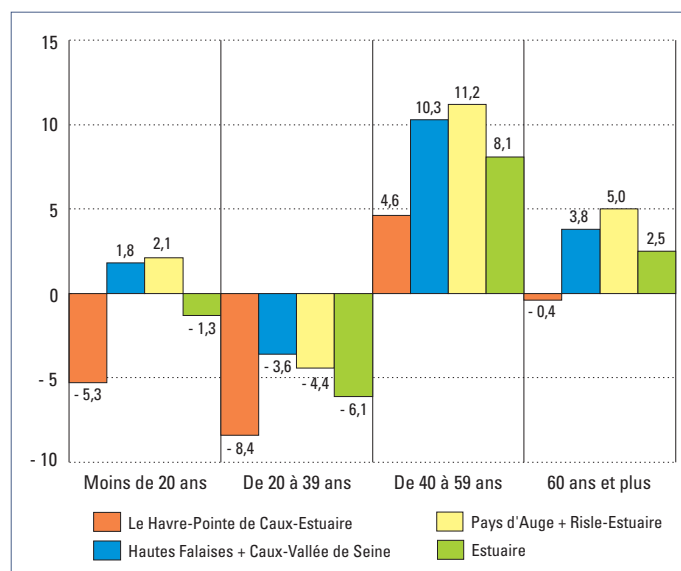
LA POPULATION DES MÉNAGES DANS L'ESTUAIRE

	1999	2005	Évolution 1999-2005 (%)
Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire	266 225	259 000	- 2,7
Hautes Falaises + Caux-Vallée de Seine	138 793	142 900	3,0
Pays d'Auge + Risle-Estuaire	191 745	198 400	3,5
Estuaire	596 763	600 300	0,6

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 -
Estimations démographiques supra-communales 2005

Unités : nombre, %

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE ENTRE 1999 ET 2005



Sources : INSEE - Recensement de la population 1999 -
Estimations démographiques supra-communales 2005

Unité : %

LES ESTIMATIONS DÉMOGRAPHIQUES SUPRA-COMMUNALES 2005

Les estimations de population dans les zones mixtes utilisent les enquêtes annuelles de recensement dans des territoires supra-communaux autres que les communes recensées et les régions.

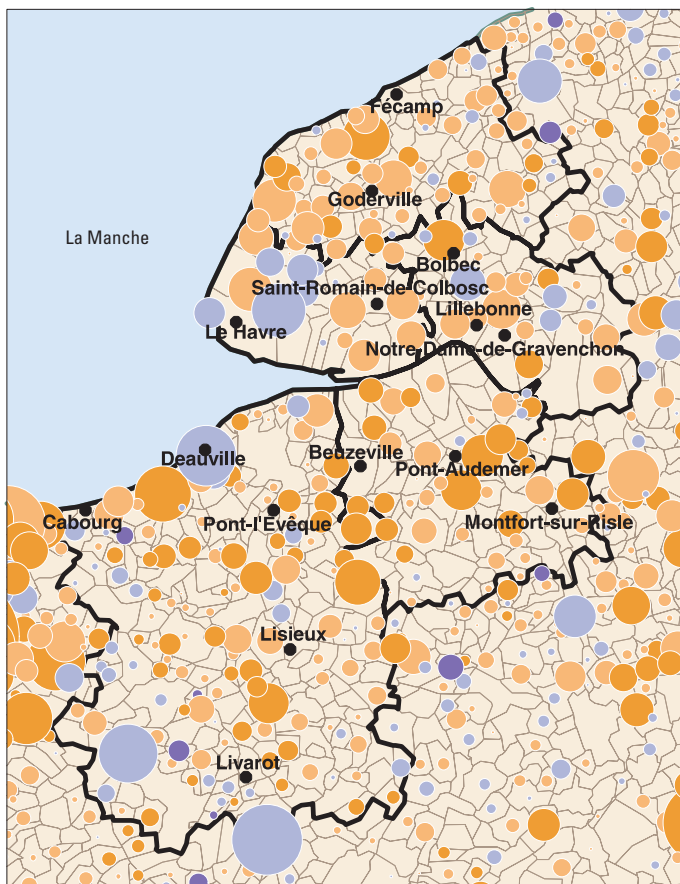
Des territoires supra-communaux sont appelés zones mixtes parce qu'ils comprennent des grandes communes (+ 10 000 habitants) dont les résultats du recensement sont diffusés, des grandes communes dont les résultats ne sont pas diffusés, des petites communes dont les résultats sont diffusés (recensées depuis 1999) et des petites communes qui n'ont pas encore été recensées depuis 1999. Pour obtenir les données d'une commune, le traitement est différent selon qu'elle appartient à l'un des quatre types de communes cités précédemment.

Dans tous les cas, on modélise localement certains indicateurs à partir de sources administratives (comme les revenus fiscaux localisés pour la population des ménages) les plus exhaustives et les plus récentes. Ce modèle est appliqué aux communes non recensées. L'estimation prend ainsi en compte les comportements des communes voisines.

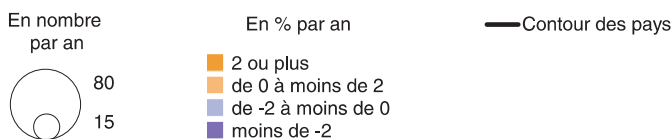
La méthode fournit des données communales intermédiaires agrégées par la suite dans la zone mixte. Dans cette zone, s'il y a trop de communes non diffusées ou si la part de la population vivant dans des grandes communes non validées en janvier 2007 est trop élevée, il n'est pas possible d'estimer la population. Ainsi, il n'a pas été possible d'avoir des résultats pour chacun des cinq pays composant l'estuaire. En définitive, en regroupant les pays Hautes Falaises et Caux-Vallée de Seine, on a pu constituer une zone permettant d'avoir des données, de même avec le Pays d'Auge et celui de Risle-Estuaire.

(1) Les populations diffusées dans cet article couvrent les ménages seulement ; les populations des communautés (prisons, foyers de travailleurs, résidences d'étudiants...) ne sont donc pas intégrées.

ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE RÉCENTE DE LA POPULATION *



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006)



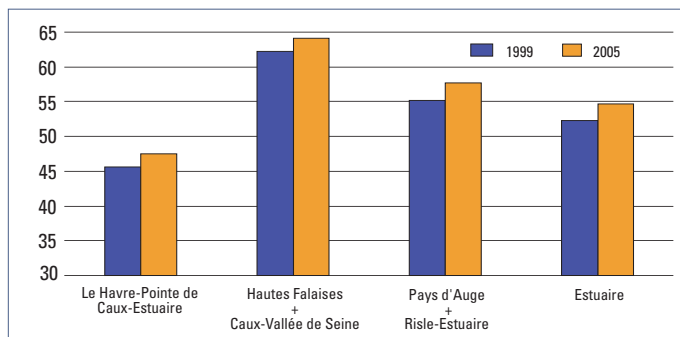
* Entre 1999 et la date de recensement (2004, 2005 ou 2006 selon les communes). Pour permettre une lecture plus précise de la carte, les communes du Havre (- 1 230 habitants en moyenne annuelle), Fécamp (- 180 habitants) et Lisieux (- 40 habitants) ne sont pas représentées.

tingue avec une hausse de 5 % et une proportion de 23 % dans la population totale tandis que cette part reste inférieure à 20 % au nord de la Seine.

Le nombre de ménages croît plus vite que la population

La faible croissance de la population dans l'estuaire n'empêche pas une hausse du nombre des ménages de plus de 6 %. En effet, la taille des ménages diminue significativement sur cette courte période. Dans le pays havrais, les ménages sont constitués en moyenne de 2,3 personnes. Mais il faut rappeler que la part des ménages vivant en appartement y est plus importante que dans le reste de l'estuaire tandis que la part des propriétaires y est plus faible. Dans les pays Hautes-Falaises et Caux-Vallée de Seine, la taille des ménages reste plus importante (2,5 personnes en moyenne), signe d'une plus grande présence des familles avec enfants, plus souvent en maison individuelle et propriétaires de leur logement. La rive sud qui est, elle aussi, moins urbanisée, a malgré tout des ménages plus petits. Le vieillissement de la population, qui y est plus marqué qu'ailleurs, conduit à ce que les ménages soient souvent composés d'une ou deux personnes. Enfin, la rive sud présente la particularité d'avoir de nombreuses résidences secondaires. En conséquence, seulement six logements sur dix sont des résidences principales tandis qu'au nord de la Seine cette proportion atteint neuf sur dix □

PART DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations démographiques supra-communales 2005

Unité : %

LES MÉNAGES DANS L'ESTUAIRE

	Nombre de ménages		Nombre moyen de personnes par ménage		Ménages propriétaires de leur logement		Ménages résidant dans un appartement	
	2005	Évolution 1999-2005 (%)	2005	Évolution 1999-2005 (en points)	Part en 2005	Évolution 1999-2005 (%)	Part en 2005	Évolution 1999-2005 (%)
Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire	112 400	3,6	2,31	- 0,15	47,5	7,9	58,6	5,3
Hautes Falaises + Caux-Vallée de Seine	57 200	8,7	2,50	- 0,14	64,1	12,1	21,5	24,4
Pays d'Auge + Risle-Estuaire	84 500	8,0	2,35	- 0,10	57,7	12,8	27,0	18,8
Estuaire	254 100	6,1	2,36	- 0,13	54,6	10,7	39,8	10,2

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations démographiques supra-communales 2005

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
Fax : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr
Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15 €/mn)

AURH

136 rue Victor Hugo
76063 Le Havre cedex
Tél : 02 35 42 17 88
Fax : 02 35 21 51 57

Directeur de la publication : Jean-Louis BORKOWSKI, Directeur régional de l'INSEE
Rédacteurs : Damien BARTHÉLÉMY, Jérôme FOLLIN, Michaël LÉVI-VALENSIN (INSEE)
Marie-Hélène COUSIN, Laurent LÉVÊQUE (AURH)
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE (INSEE)
Mise en page : Évelyne BRÉANÇON, Marie-Hélène ROHMER (INSEE)

ISSN : 0762-2538
ISBN : 978-2-11-068448-6
© INSEE 2007
Code SAGE : CAVA7768
Dépôt légal : septembre 2007
Imprimerie : IROPA
76100 Rouen

Prix : 6 €